



4ème édition des Rencontres des Voiles de l’Energie et de l’Environnement

Webinaire du 21 mai 2021 – Les Ports, l’Energie et l’Environnement

Les ports du 21ème siècle seront écologiques ou ne seront pas ?

Synthèse des travaux – 31 mai 2021



En partenariat avec *Green Cross France & Territoires*

Avant-propos

Ports-es ouverts-es sur le monde, plates-formes industrielles, ou accueils des plaisanciers, les ports ont engagé leurs transitions, notamment leur transition écologique. Directement, pour la gestion des plans d’eau qu’ils gèrent, ou indirectement avec les responsables des activités qu’ils accueillent, les autorités gestionnaires des Ports multiplient leurs efforts pour le développement durable de leurs activités.

Provence – Alpes – Côte d’Azur compte à la fois le 1er port de commerce français, le Grand Port Maritime de Marseille, et le plus grand nombre de ports de plaisance. Ses 135 ports placent la région à la 1ère place européenne en termes de capacité d’accueil. Energies, déchets, flux logistiques, qualité de l’air, qualité de l’eau, smart-grids, activités anciennes ou nouvelles sur le territoire portuaire ... les sujets sont nombreux. C’est pourquoi l’Association V2E, en lien avec ses partenaires, a organisé un webinaire Ports et Energie, Ports et Environnement, vendredi 21 mai 2021, de 10h00 à 12h00.

Ce webinaire, sur inscription, a permis de nourrir la construction d’un temps de débats plus large, en présentiel, avant fin 2021.

Sommaire

Avant-propos.....	1
Agenda de l’événement	3
Table-Ronde introductive.....	4
Table-Ronde 1 : présentation des enjeux et des démarches structurantes en cours.....	6
Table-Ronde 2 : Engagements & solutions.....	13
Les ateliers thématiques	18
Atelier Ports de commerce.....	18
Atelier Ports de plaisance.....	21
Les présentations des intervenants	25
Audience et manifestations d’intérêts.....	28
Photos et illustrations	32

Agenda de l’événement

Ouverture – V2E / CCIAMP

Georges Seimandi - Président des Voiles de l’Energie et de l’Environnement

Philippe ZICHERT – Elu de la CCI métropolitaine Aix – Marseille - Provence

Présentation des enjeux et des démarches structurantes en cours – sous forme de table ronde

- Plan Mer et Littoral de la Région SUD - **Béatrice ALIPHAT** – Présidente de la commission permanente du Conseil Maritime de façade méditerranéenne, conseillère régionale
- Les enjeux de certification de la plaisance propre - **Véronique TOURREL CLEMENT** – Déléguée général Union des Ports PACA
- L’écologie au cœur de la stratégie du 1er port de commerce français
Hervé MARTEL – Président du Directoire du Grand Port Maritime de Marseille

Engagements et solutions – 4 illustrations

- **RTE** : L’éolien flottant, une nouvelle énergie pour les ports de Méditerranée avec **Jean-Philippe BONNET** - Délégué en région Méditerranée du Réseau de Transport d’Electricité.
- **Elengy** : les ports, acteurs clés de la transition écologique : **Giuseppe Spotti** - Directeur Stratégie et Développement, Commercialisation d’Elengy et **Mathieu Stortz** - Directeur des terminaux méthaniers de Fos-sur-Mer
- **Enedis** : électrification des ports, raccordement des bateaux à quai avec **Cédric Boissier (Directeur régional Provence Alpes du Sud)**
- **EDF** : partenaire de la Fédération Française des Ports de Plaisance (eCOPORT) avec **Jean-Christophe Baroin**, Directeur du développement territorial EDF pour les Pyrénées Orientales, spécialiste du partenariat avec les ports de plaisance et de commerce

2 ateliers en parallèle

- **Atelier 1 – Ports de plaisance**
 - Président **Marc Frilet**
 - Assistante technique **Marie Mondoloni**
- **Atelier 2 – Ports de commerce**
 - Président **Bernard Mouret**
 - Assistante technique **Elodie Rolland**

Table-Ronde introductive

Les intervenants de cette table-ronde introductive étaient

- **Georges SEIMANDI** - président-fondateur de l’association *Voiles de l’Energie & de l’Environnement* (V2E)
- **Philippe ZICHERT** - élu de la *Chambre de Commerce et de l’Industrie métropolitaine Aix-Marseille-Provence* (CCIAMP)

1. 200 inscrits ! Une audience record pour un événement organisé en ligne dans un contexte sanitaire fortement contraignant

Ce webinaire est le **quatrième événement organisé par V2E**, association fondée en 2017 pour **favoriser le dialogue entre acteurs de l’énergie et de l’environnement au travers des valeurs de la voile et de la mer**. Il s’inscrit en préambule à l’organisation d’un prochain événement sur le même thème qui devrait se dérouler à Marseille, au **Palais de la Bourse**, à la **rentrée 2021**.

Tandis que le précédent débat organisé à la Chambre de Commerce et d’Industrie avait rassemblé près de 170 personnes au mois d’octobre, ce ne sont pas moins de **200 personnes** qui se sont inscrites à cette nouvelle édition organisée dans un contexte de crise sanitaire fortement contraignant.

Un succès d’audience grandissant et continu dont se félicite **Georges SEIMANDI**, le Président de l’association qui nous rappelle également que « *le débat ne doit pas être vu comme une fin en soi mais bien comme un préalable indispensable à la décision* ».



2. Un succès pouvant s’expliquer par l’importance des enjeux soulevés par la transition écologique portuaire en région PACA

Le choix de se rassembler autour du thème de la transition écologique des ports du 21^{ème} siècle s’est imposé comme une évidence au regard de **l’importance que revêt le secteur portuaire et énergétique en Provence Alpes Côte d’Azur** mais également de la **forte concentration des enjeux environnementaux** qui s’y retrouve.

Verbatim : « Cette région bénéficie d’un secteur énergétique historique et de premier plan, souvent tourné vers les places portuaires. » (Georges SEIMANDI)

Quelques chiffres-clés*

* énumérés par Béatrice ALIPHAT en TR1

- 1 000 kilomètres de côtes
- 65 communes littorales
- 3 métropoles
- 70% de la population de la région Sud située dans les 25 kms de bande côtière (d’où une forte pression démographique sur le littoral)
- Tourisme littoral = 70% du tourisme régional (soit la 2^{ème} région de France pour l’accueil touristique)
- 1^{ère} région pour la pratique des sports et loisirs nautiques (V2E = 520 clubs, 75 000 licenciés, et environ 1 million de pratiquants)
- 120 000 emplois dans le secteur maritime
- 3 300 entreprises dans l’économie maritime marchande
- 1^{ère} région de France pour les industries nautiques (1,5 Mrd€ de CA et 2700 entreprises)

= *Industrie maritime comme richesse locale et économique importante*

Focus ports

- 147 ports de plaisance (= 1^{ère} région en termes de capacité portuaire)
- 60 000 anneaux à flot
- 3 ports de commerce (Marseille-Fos, Toulon, Nice)

Un constat partagé par **Philippe ZICHERT** qui a introduit l’événement aux côtés de Georges SEIMANDI. Pour le représentant de la Chambre de Commerce et d’Industrie métropolitaine Aix-Marseille-Provence (CCIAMP), la question du développement durable portuaire est un enjeu d’avenir essentiel qui se situe à la **croisée des valeurs de solidarité, d’engagement, d’innovation et de collectif** qui ont fondé le partenariat historique noué entre V2E et la CCIAMP.

Verbatim : « S’ils ne sont pas écologiques, les ports comme les entreprises en général se retrouveront inévitablement hors-jeu ! » (Philippe ZICHERT)

« De nombreuses démarches ont été entamées en faveur de la transition écologique ces dernières années. Les résultats sont là et ils continueront à croître dans les années à venir. » (Philippe ZICHERT)

3. Un plan d’action plurisectoriel au service du développement durable portuaire

Le représentant de la CCIAMP et Président de l’association « Via Marseille Fos » a ainsi passé en revue quelques **exemples des initiatives territoriales entreprises en faveur du développement durable portuaire**.



Celles-ci – développées plus longuement lors des tables rondes qui ont suivi - touchent en premier lieu à la **plaisance**, un secteur sur lequel la CCIAMP (en charge de la gestion de l’Anse de la Réserve de Marseille) a investi **1 M€ cette année**. Cet investissement initial - auquel s’ajoutera un investissement de 1 M€ complémentaire dans les années à venir - a été réalisé en vue de **l’obtention du label européen de « Ports propres »**. Il atteste d’une volonté plus large de faire de la Réserve un **village de la plaisance durable** grâce à une meilleure gestion des rejets ou à une ambitieuse politique de réduction des déchets.

Organisés dans le cadre d’un partenariat historique avec l’Etat, les **« Défis de la transition écologique »** sont un autre exemple d’initiative portée cette fois-ci sur le **secteur de la logistique maritime**. Parmi ces défis figurent la réduction des rejets, l’amélioration de la fluidité des transits ou bateaux de commerce, l’utilisation de matériaux recyclables ou encore l’incitation aux économies d’énergie.

La promotion de la place portuaire **« Via Marseille-Fos »**, qui rassemble notamment le Grand Port Maritime de Marseille-Fos et l’Union Maritime et Fluviale, sous la Présidence de Philippe ZICHERT, s’inscrit dans cette même dynamique et propose une série d’actions concrètes en faveur du développement durable.

Table-Ronde 1 : présentation des enjeux et des démarches structurantes en cours

Intervenants de la table-ronde:

- **Béatrice Aliphath** - Présidente de la commission permanente du *Conseil Maritime de façade méditerranéenne*, conseillère régionale
- **Véronique TOURREL CLEMENT** – Déléguée général *Union des Ports Provence-Alpes-Côte d’Azur* (PACA)
- **Hervé Martel** - Président du *Directoire du Grand Port Maritime de Marseille*
- Animée par : **Nicolas Imbert** – *Directeur Exécutif Green Cross France et Territoires*

I- La gestion durable des ports : un axe prioritaire des politiques régionales d’aménagement du territoire

La première table ronde a permis de présenter plus longuement les enjeux en présence et les différentes démarches structurantes qui y répondent. Des enjeux que **Béatrice ALIPHAT** a tenu à replacer tout d’abord dans le cadre des réflexions qui animent le **Conseil maritime de façade méditerranéenne** (CMFM – intègre les régions Sud, Corse et Occitanie).

L’organisme a pour but d’émettre des **recommandations en matière d’aménagement, de protection et de mise en valeur du littoral et de la mer**, leur objectif étant de favoriser la concertation entre les différents acteurs du monde maritime à l’échelle des façades et d’orienter en conséquence les politiques nationales et européennes qui s’y rapportent.

Du côté de la Région Sud, Béatrice ALIPHAT, précise les orientations stratégiques de sa politique maritime à l’horizon 2030 – 2050.

Cette politique est transcrite dans le cadre du **SRADDET** (Schéma régional d’aménagement, de développement durable et d’égalité des territoires), dans le sillage de la loi MAPTAM (Modernisation de l’action publique territoriale et d’affirmation des métropoles), et fait ainsi la part belle à l’**espace maritime et littoral** qui est considéré comme un **enjeu stratégique pour l’ensemble du développement territorial**.

Si la Région Sud a choisi de ne pas prendre à charge la gestion de ses ports, on ne peut pour autant considérer ces derniers (construits pour la plupart dans les années 1970) comme des enclaves en bout de ville. Les ports sont au contraire et nécessairement **rattachés à des cœurs de ville**.

Verbatim : « On ne peut plus considérer les ports comme des espaces fermés, partiellement inaccessibles. Ces derniers doivent être pensés dans le cadre des politiques d’aménagement du territoire comme des passerelles entre le monde maritime et le monde terrestre. Des passerelles pour lesquelles chacun peut définir son propre usage » (Béatrice ALIPHAT)

Verbatim : « Les ports doivent devenir des lieux emblématiques des politiques d’aménagement du territoire » (Béatrice ALIPHAT)

Une vision que partage **Véronique TOUREL CLEMENT** - Déléguée générale de l’Union des ports de plaisance PACA - Monaco¹ - pour qui les ports ont trop longtemps été considérés à tort comme des « parkings à bateaux ».

Le partenariat historique noué avec la Région a ainsi permis selon elle de faire évoluer cette vision en faisant des ports de plaisance de véritables « lieux de vie » et « quartiers de ville ».



¹ Cette organisation professionnelle représente 98% des ports situées dans son périmètre géographique.

C’est dans cette optique que le « **Plan Mer et Littoral** » (PML) a été adopté en **2019** et qui intègre une **forte dimension opérationnelle** (ce qui le distingue de l’approche structurante et quelque peu théorique du SRADDET).

L’axe « **Identité maritime affirmé** » identifie tout d’abord plusieurs actions en faveur de la création/modernisation des clubs et base nautiques, de l’obtention de la certification « Ports propres » pour l’ensemble des ports de plaisance (à laquelle s’ajoute également la certification « Ports propres actifs en biodiversité ») ainsi que des actions plus techniques sur le traitement et la valorisation des sédiments portuaires pollués, des opérations en faveur de la préparation des Jeux Olympiques 2024 ou encore la consolidation de partenariats (avec l’UPACA et la FIN notamment), etc.

Les mesures inscrites au titre de l’axe « **Secteur maritime d’excellence** » visent quant à elles à accompagner le développement des ports au travers de la mise en place d’un ascenseur à bateaux de 6 000 tonnes dans l’enceinte du Grand port maritime, d’un plan de restructuration du port de Saumaty ou encore des divers programmes d’actions liés au Contrat de filière « Tourisme de croisière ».

Le troisième axe dédié à la « **Transition écologique et énergétique réussie** » intègre les projets développement de l’éolien flottant, de mise en place d’une démarche *Escapes zéro fumée* ou encore de transition vers une région zéro déchet plastique.

Un axe sur les « **Métiers maritimes attractifs** » prévoit quatrièmement la réalisation d’une cartographie des formations, le déploiement du campus des métiers ainsi que des actions en faveur de la formation menées en lien direct avec les établissements scolaires.

Porté sur la « **Gouvernance** », le dernier axe intègre pour finir la participation de la région au CMF, l’aide à l’organisation des producteurs de pêche professionnels ainsi qu’un volet Recherche et Innovation essentiel à la modernisation des ports.

II- La plaisance propre : un enjeu régional stratégique

Avec près de **400 ports en France dont environ 1/3 situés en PACA**, la plaisance est un enjeu régional tout particulièrement stratégique.

Véronique TOURREL CLEMENT rappelle à cet égard que la région accueille 40% de la grande plaisance mondiale durant la période estivale, un chiffre record qui en fait la **plus grande région d’accueil** à l’échelle européenne et probablement mondiale.

Les **infrastructures** régionales doivent dès lors être en capacité de répondre à de tels besoins et ce d’autant plus que la plaisance irradie sur l’ensemble de l’activité économique régionale.

Verbatim : « L’économie directe des ports ne représente pas moins de 900 M€ en France et 7 Mrd€ de retombées économiques. Ces chiffres oscillent entre 2,5 et 3 Mrd€ si on les rapporte à l’échelle régionale » (Véronique TOURREL CLEMENT)

« Le ratio économique est de 1 pour 7, c’est à dire que 1 euro dépensé dans un port crée 7 euros de retombée économique » (Véronique TOURREL CLEMENT)

« On compte environ 1 emploi pour 100 bateaux, chaque emploi représentant lui-même 20 emplois indirects » (Véronique TOURREL CLEMENT).

L’Union des Ports Paca-Monaco a ainsi inventé la **certification AFNOR « Ports propres »** qu’il faut bien distinguer d’un « label » dans la mesure où celle-ci est attribuée par un organisme tiers (gage d’impartialité).

Cette certification française **créée en 2008** est passée au **niveau européen fin 2011**.

Elle résulte d’une **démarche partenariale** initiée par les gestionnaires de ports de plaisance en lien avec de nombreux partenaires (région, associations environnementales, directions portuaires etc.) et se décline en **5 étapes** :

1. Réalisation d’une étude de diagnostic environnemental pour identification des enjeux sur lesquels il convient d’agir
2. Mise en place d’infrastructures et procédures de travail pour gérer les déchets liquides et solides + gestion des flux hydrauliques et énergétiques
3. Gestion des pollutions accidentelles
4. Formation du personnel
5. Sensibilisation des usages et des ports (plaisanciers mais également professionnels du nautisme, tourisme, etc.)

A l’issue de ces 5 étapes, le gestionnaire de port a ainsi la possibilité de demander à l’AFNOR la réalisation d’un audit indépendant. Si les **17 critères** prévus au titre de la certification « Ports propres » sont remplis, celle-ci lui sera alors accordée pour **3 ans** (avec un contrôle annuel obligatoire).

Cette certification a donc été créée à l’initiative des professionnels du secteur, soucieux de s’inscrire dans une **démarche d’excellence environnementale**.

La démarche essaime désormais dans d’autres régions maritimes françaises ainsi qu’en Italie et en Espagne.

Une autre déclinaison a ensuite été co-construite autour de la certification « **Ports propres actifs en biodiversité** ». Tout comme sa grande sœur, cette certification est spécifique aux ports de plaisance.

Elle vise à assurer la préservation des alevins qui, une fois nés en pleine mer, tendent à retourner vers le littoral en quête d’abris et de nourriture.

Face à un risque de prédation inévitable, plusieurs sociétés ont alors proposé la **création de nurseries d’alevins**, redonnant ainsi au littoral sa fonction de protecteur et de gardien de la biodiversité.

« La création de la certification ‘Ports propres actifs en biodiversité’ a permis aux ports de devenir des acteurs à part entière de la reconquête de la biodiversité » (V. TOURREL CLEMENT)

28 ports sont aujourd’hui certifiés Actif en Biodiversité (malgré une année 2020 de blocage), ce qui témoigne d’un excellent développement amené à se poursuivre dans les années à venir dans le SUD comme dans d’autres régions.

III. « Le port vert de l’économie bleue » ou comment faire de l’excellence environnementale un levier de croissance économique ? Cap sur les initiatives du Grand port maritime de Marseille

Pour Hervé Martel, Président du Directoire du GPM de Marseille, l’excellence environnementale fait partie intégrante de l’identité maritime régionale. En atteste le slogan retenu par le GPM de Marseille : « *Le port vert de l’économie bleue* » dans le cadre de son dernier projet stratégique.



Verbatim : « Il faut faire en sorte de concilier au mieux la croissance économique et les enjeux environnementaux. Ces derniers sont très importants sur notre territoire, qu’il s’agisse du bon ancrage territorial et urbain des bassins Est de Marseille ou du respect de la biodiversité des 10 000 hectares du Golfe de Fos » (Hervé MARTEL)

« Ce qui change dans les ports, c’est que l’enjeu écologique est de moins en moins perçu comme une contrainte qui s’impose mais de plus en plus comme une opportunité stratégique de développement. Cette idée est au cœur de la stratégies nationale portuaire qui est à l’œuvre » (Hervé MARTEL)

Le plan stratégique développé dans le cadre de ce cap « port vert » se structure autour de différents enjeux :

- Le **développement du GNL** et la question de la pollution des navires qui constitue un enjeu commercial majeur au cœur de la relation ports/clients

L’utilisation de ce carburant permet de supprimer intégralement certaines pollutions (souffre, particules) et de réduire considérablement le NOX et, dans une moindre mesure, le CO2. **CMA-CGM**, l’un des leaders mondiaux, a été le premier armateur de conteneurs à avoir décidé d’investir dans une flotte de navires propulsés aux gaz **naturel liquéfié** (GNL).

Il s’agit là d’un **investissement considérable** dans la mesure où l’achat de dix navires se compte en milliards d’euros. L’armateur a donc besoin que les ports s’adaptent à l’échelle mondiale pour être en **capacité d’avitailer ces navires**.

Trois ports (Singapour, Rotterdam et Marseille) répondent aujourd’hui à ce besoin. Grâce à ses deux terminaux gaziers – et malgré des complexités nouvelles liées aux branchements - Marseille disposait en effet de tous les atouts nécessaires. Ainsi Hervé MARTEL souligne que le port est « GNL-ready ».

« Plus qu’un élément de transition de transition énergétique et de protection de l’environnement, le développement de cette offre un enjeu stratégique majeur de relation commerciale entre un port et son client » (H. MARTEL)

Autre exemple, « L’escale zéro fumée », via le branchement électrique à quai qui permet aux navires d’arrêter leurs moteurs et de réduire ainsi la **pollution atmosphérique**.

De nombreux acteurs se sont engagés sur ce créneau, **La Méridionale** ayant fait office de pionnière dès 2017. Quatre branchements à quai ont également vu le jour cette année pour la **Corse**.

Le Port et ses partenaires publics (Région, Département, Etat) investissent lourdement sur cette question dans le cadre du **Plan de Relance**. Un investissement de l’ordre de **70 M€**, l’objectif étant de parvenir à **proposer le branchement à quai pour l’ensemble des navires voyageurs à l’horizon 2025**.

- La définition de nouvelles mesures d’exploitation volontaires en matière de changement de carburant

Les armateurs et leurs partenaires ont décidé de se rassembler **fin 2019** à Marseille (*Blue Maritime Summit*) pour prendre des **engagements volontaires dans le cadre d’une « Charte bleue »**. Ces derniers consistent notamment à **remplacer l’utilisation de fioul lourd par du gazole désulfuré dès la prise de pilote**.

Comme le souligne Hervé Martel, « *toutes ces mesures ont un coût mais elles traduisent une volonté collective de l’autorité portuaire et de ses clients d’agir en faveur de l’environnement* ».

- Le développement d’une offre de transport fluvial et ferroviaire performante

Par-delà la volonté de contribuer à l’amélioration de la qualité de l’air, elle résulte de la conviction selon laquelle la conquête des marchés du GPMM doit se situer au-delà de Lyon, qu’il s’agisse de l’Est de la France, du Nord de la Suisse, du Sud de l’Allemagne ou encore de la région parisienne.

Or, le GPMM ne pourra être compétitif sur ces marchés s’il n’y va pas en train !

Un exemple qui montre là encore qu’**écologie et stratégie commerciale se rejoignent parfaitement**.

- La protection de la biodiversité

Les ports étant situés sur des estuaires ou zones littorales sensibles (cf. Golfe de Fos), la problématique des **continuités écologiques** (trames vertes et bleues) est un enjeu central.

Pour répondre favorablement aux besoins en développement des acteurs économiques et industriels, le port se doit par ailleurs d’intégrer à son action une **politique d’aménagement de long terme**.

Le port a donc le devoir de maintenir une **vision globale et long-termiste** en matière de bon fonctionnement écologique des espaces. Il a également le devoir de veiller au respect des règles « Eviter, réduire, compenser » qui visent à limiter les impacts sur espèces protégées.

« La mise en place d’une méthode de compensation à destination des industriels n’est pas seulement un enjeu écologique. Passer d’une procédure administrative de 4 ou 5 ans à une procédure de 1 an et demi, c’est aussi un enjeu de compétitivité économique absolument stratégique » (H. MARTEL)

- Le développement des nouvelles énergies

Pour Hervé Martel, un port comme Marseille a tous les atouts pour se positionner sur le **développement des énergies renouvelables**.

« Qu’il s’agisse du vent, du soleil, des usines électro-intensives, des modes de transport, des infrastructures gazières... tous les éléments sont réunis pour travailler sur cette transition énergétique ! ». (H. MARTEL)

10 MW d’électricité **photovoltaïque** seront ainsi bientôt produits sur les bassins Est en vue d’alimenter les navires à quai et l’**hydrogène vert** apparaît comme une ressource nécessaire à la décarbonation de la sidérurgie, de la pétrochimie ou des modes de transport.

Un **projet pilote de camion longue distance** est à ce titre en cours de développement avec *Air Liquide*, l’idée étant d’étendre par la suite cette innovation aux autres modes de transport, *« et pourquoi pas aux navires » (H. Martel)*.

Un participant : « il y a aussi l’énergie de la houle qui est disponible sur le port en plus du solaire et du vent ».

« Le port de Marseille et ses partenaires travaillent sur tous les compartiments de l’énergie de demain, que ce soit en termes de production, d’utilisation ou de combinaison avec du CO2. Nous avons pour cela un terrain de jeu et une dynamique partenariale absolument extraordinaire » (Hervé MARTEL)

En conclusion de cette section, Nicolas Imbert revient sur quelques principes essentiels abordés lors de cette table ronde, qui relèvent tous de l’esprit général des Voiles de l’Energie et de l’Environnement :

- Une innovation partagée et qui crée de la valeur, avec des investissements mesurés, mais générant des bénéfices extrêmement importants,
- Un port laboratoire et à l’avant-garde de l’économie circulaire, notamment sur la gestion des déchets, la qualité de l’eau ou encore l’accueil du public,
- Un engagement pionnier et sur le long terme, qui n’attend pas de signal externe mais se structure progressivement par lui-même,
- Un mode de fonctionnement qui met la solidarité, la coopération et des réalisations concrètes au cœur de son ADN.

Table-Ronde 2 : Engagements & solutions

Cette séquence animée par **Margot COESNON** (Cheffe de projet GCFT et Déléguée du Parlement mondial des jeunes pour l’eau) s’est déroulée sous forme de **questions/réponses** échangés avec les représentants des différents groupes énergétiques présents à cette occasion.



Intervenants de la Table-Ronde

- **Jean-Philippe BONNET** - Délégué régional RTE en Méditerranée
Giuseppe SPOTTI - Directeur Stratégie et développement commercial
et **Mathieu STORTZ** - Directeur des terminaux méthaniers de Fos-sur-Mer- **ELENGY**
- **Jean-Christophe BAROIN** - Directeur du développement territorial **EDF**
- **Cédric BOISSIER** - Directeur régional **ENEDIS PACA**

Animée par **Margot Coesnon** – Chef de Projet **GCFT** et Déléguée du *Parlement Mondial des jeunes pour l’eau*

I. Le développement de l’éolien offshore en Méditerranée

Délégué régional du groupe RTE en Méditerranée, Jean-Philippe BONNET a entamé la discussion par une présentation des **modalités d’organisation du débat public** qui a été acté le 5 mai dernier par la Commission nationale du débat public (CNDP) dans le cadre du projet d’éolien flottant en Méditerranée.

Ce débat public, qui se déroulera **du 12 juillet au 31 octobre**, concernera l’ensemble de la façade méditerranéenne située entre Collioure et Marseille et visera à la **recherche de zone d’implantation des projets offshore**.



Les éoliennes ont vocation à s’implanter à une **trentaine de kilomètres des côtes**, leur développement (et celui plus large des énergies marines) comporte selon J-P BONNET un **triple enjeu** pour le développement de l’activité portuaire et maritime locale :

- Des impacts sur l’activité maritime en phase d’exploitation et de maintenance
- Les avantages économiques et environnementaux du développement multi-usages d’une plateforme avancée en mer

« Les ports peuvent être des lieux privilégiés d’atterrissage des câbles. Cela suppose de pouvoir concilier ces atterrages avec les autres usages portuaires en présence, et notamment le mouillage des navires »

- J-P BONNET

- La fourniture d’une électricité renouvelable, compétitive et décarbonée comme vecteur de compétitivité et d’excellence industrielle

« Le débat public sur l'éolien flottant doit être l'occasion d'ouvrir une nouvelle page de l'histoire énergétique et portuaire méditerranéenne ! » - J-P BONNET

II – Faire des ports français de véritables plateformes énergétiques de transition

Giuseppe SPOTTI a ensuite prolongé le débat par un exposé des raisons qui amènent les ports à s'imposer comme de véritables portes d'entrée de la transition énergétique.



S'inscrivant dans le sillage des arguments exposés précédemment par Hervé MARTEL, le Directeur Stratégie, développement et commercialisation d'ELENGY a en effet souligné l'enjeu stratégique majeur que constitue l'importation de **molécules renouvelables bas carbone en Europe**, une *condition sine qua non* à la **réalisation des objectifs de budget carbone** fixée pour les années à venir. Cela vaut bien évidemment pour la France à qui s'offrent **plusieurs options possibles** pour respecter ce cadre :

- **l'importation d'hydrogène**
- la **décarbonation aux points d'importation**. Or, pour le responsable d'ELENGY, les ports français sont là aussi d'ores et déjà dotés d'un environnement industriel optimal.

« Les ports français disposent d'un écosystème idéal pour importer, stocker et produire des molécules décarbonées » - G. SPOTTI

Reste cependant selon lui à **aller plus loin dans le développement des infrastructures multimodales et l'exploitation des synergies industrielles**.

Un propos et une vision corroborés par **Mathieu STORTZ**, Directeur des terminaux méthaniers de Fos-sur Mer, qui a également énuméré les différentes actions au travers desquelles les acteurs industriels peuvent s'engager en faveur de l'environnement.

ELENGY a en effet souhaité se doter d'un **programme de management environnemental global** qui tienne non seulement des émissions de GES mais aussi et plus largement de l'ensemble des impacts en présence.



« Pour un montant d'investissement de seulement quelques dizaines de milliers d'euros, ELENGY est parvenu à penser de nouvelles manières de faire fonctionner ses pompes à haute pression. Grâce à l'intelligence collective, nous avons réussi à diminuer notre consommation de 20% ! » - M. STORTZ

Le *process* de **chloration** fera également l’objet du lancement prochain et définitif d’un **projet de biopolymères** (molécule de sucre permettant d’éviter la formation de vie maritime sur les ouvrages) visant à **remplacer 90% des rejets actuels de chlore en mer**. Ce projet, attendu pour l’an prochain, fait suite à une première phase expérimentale déployée ces 5 dernières années. Il a pu voir le jour grâce à un partenariat monté avec les autorités publiques.

Des actions plus symboliques consistant par exemple à **remplacer les lampes par des leds** ont également été mises en place. S’il ne s’agit pas des mêmes volumes, ce type d’actions a permis selon Mathieu STORTZ d’adresser un signal fort aux salariés !

D’autres choix en faveur de **protection de la biodiversité** se sont greffés à ce programme, mettant en avant la présence sur site de guêpiers d’Europe ou encore de faucons. Les **stratégies de désherbage** ont pu être adaptées en conséquence. Un engagement en faveur de l’environnement qui s’impose selon lui non seulement comme un **problème d’éthique** - auquel ne peuvent plus échapper les ports et les entreprises industrielles en général - mais aussi comme un **levier d’attractivité essentiel pour séduire de futurs talents** dans un contexte où les jeunes générations accordent de plus en plus d’intérêt à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

« La transition écologique ne passe pas uniquement par des investissements sur les process industriels. Il faut que chaque salarié devienne partie prenante du projet environnemental que nous portons collectivement » - M. STORTZ

III. Autoconsommation, individualisation des charges, mobilité électrique, capteurs d’information ou nouvelles applications pour la relation usagers/gestionnaires... Cap sur les « Ports de demain » !

Directeur du développement territorial d’EDF et spécialiste du partenariat avec la Fédération française des ports de plaisance, **Jean-Christophe BAROIN** est revenu sur les raisons qui ont poussé son entreprise à développer une action renforcée sur les ports de commerce et de plaisance pour développer dès aujourd’hui des solutions innovantes en faveur des « ports de demain ».



Pour le représentant territorial d’EDF, la première de ces activités touche avant tout à la **consommation énergétique des bateaux eux-mêmes**, et ce d’autant plus que ces derniers devront très certainement faire face à de **futures réglementations contraignantes en matière de réduction des pollutions**.

Si plusieurs compagnies de commerce ont entamé dans cette perspective leur transition au GNL, ce carburant – qu’il consent à définir comme un « passage nécessaire » - ne peut pour autant être considéré comme une énergie zéro GES. La motorisation électrique se présente ainsi de son point de vue comme une option préférable sur le long terme. Une option en vogue au regard du **développement actuel de plusieurs offres de bateaux électriques ou de refit sur le secteur plaisance**.

Pour **Jean-Christophe BAROIN**, seul le réseau électrique est ainsi capable de fournir les puissances électriques nécessaires dans un délai rapide, pour un coût connu et un bilan carbone positif. Il rappelle à ce propos qu’un **gros paquebot qui fait escale dans un port pendant une heure peut économiser jusqu’à 20 tonnes de combustible et réduire de 50 tonnes ses rejets de CO2.**

« Le système CENAQ d’alimentation à quai mis en place sur le Port de Marseille a permis d’éviter en un an l’émission dans l’air de 4 300 tonnes de CO2, soit l’équivalent d’un million de voitures faisant un trajet aller-retour Aix-Marseille ! » - J-C BAROIN

En plus d’être vertueuse sur le plan environnemental, cette option se veut également **avantageuse d’un point de vue économique.**

« L’électrification à quai est non seulement bonne pour l’environnement mais on économise aussi de l’argent grâce à ces investissements ! » (J-C BAROIN)

Un participant : « L’électrification à quai ne gère que la pollution à quai mais pas en mer (ce qui est la majorité du temps car un navire n’a pas pour but de rester à quai), le GNL c’est 100% du temps (port et en mer), c’est abondant et se transforme et transformera demain en BioGNL ».

J-C BAROIN rappelle par ailleurs que les **infrastructures de recharge** feront également progressivement leur place dans les ports, comme pour les voitures. Pour les ports de plus de 100 places, des bornes électriques devront ainsi être obligatoirement installées à hauteur de 1% des places. Cela représente 50 bornes pour un port comme La Rochelle qui dispose de 5 000 places.

La plupart des ports de plaisance sont aujourd’hui âgés de **plus de cinquante ans**. Les infrastructures nécessitent donc une forte action de renouvellement des réseaux pour améliorer leur technologie, leur sécurité et leur fiabilité. Une opportunité à saisir dans la mesure où la plupart des installations de type éclairage public ont fait l’objet d’**évolutions significatives** grâce aux nouvelles technologies numériques d’information.

La gestion de la ressource en eau est un sujet tout particulièrement important, chaque utilisateur lavant aujourd’hui son bateau avec de l’**eau potable** et ce dans un contexte de raréfaction de la ressource.

De mauvaise qualité, les **réseaux d’acheminement** des eaux pompés engendrent de surcroît des **pertes** considérables pouvant aller jusqu’à 30% dans certains cas.

Un participant: « recycler les eaux grises n’est-il pas une meilleure solution que de dessaler l’eau de mer – solution extrêmement énergivore ? »

« Nous appauvrissons nos nappes phréatiques par des infrastructures et des pratiques de gestion de l’eau peu vertueuses. Il s’agit là d’un sujet essentiel qui appelle à la mise en œuvre de solutions de désalinisation qui reviennent aujourd’hui à un coût quasi identique à celui de l’eau potable distribué sur les réseaux ! » - J-C BAROIN

Décarboner les Transports :

Cédric BOISSIER, Directeur Régional d’Enedis, a présenté plusieurs **projets de recherche et développement** pour la décarbonation des transports grâce aux solutions de mobilité électrique ; il a également souligné l’accompagnement d’Enedis dans la transition écologique des territoires.

Réalisé sous l’égide de l’ADEME, un projet baptisé « Avenir » rassemble notamment **11 partenaires** (dont Renault et Peugeot) pour encourager le rechargement intelligent des véhicules électriques au rythme du soleil. Le travail partenarial engagé autour du « **vehicule to grid** » est un autre exemple de cette volonté d’inventer de nouvelles façons d’optimiser la relation entre le véhicule et le réseau.



L’engagement d’ENEDIS sur la mobilité électrique s’est par ailleurs traduit par la contribution de l’entreprise à un évènement sur le thème de l’électrification à quai au mois d’avril dernier. Organisé en lien avec les armateurs, la Région et le GPMM, cet événement faisait suite à la signature d’une **convention signée deux ans plus tôt avec le GPMM pour agir en faveur de la décarbonation**. Il a également permis aux participants de visiter le chantier Enedis permettant d’augmenter la puissance électrique disponible sur le port.

« Le raccordement électrique des bateaux à quai est une solution industrielle opérationnelle et disponible pour acheminer de l’électricité massivement décarbonée dans les ports français. » - C. BOISSIER

« A Marseille, la phase finale de l’électrification des navires à quai, avec l’affectation de 50 MW de puissance supplémentaire, sera achevée en 2024, parallèlement aux JO 2024. » - C. BOISSIER

Les ateliers thématiques

Atelier Ports de commerce

Président **Bernard Mouret** – Administrateur de V2E

Assistante technique **Elodie Rolland**

Cet atelier aura été l'occasion d'évoquer les grands enjeux des ports de commerce, structurés autour de 5 axes :

- la nécessaire complémentarité des énergies dans les ports pour réussir leur transition énergétique
- le traitement des boues de dragage dans les ports
- le retraitement des eaux utilisées dans les ports pour limiter la consommation
- la nécessaire concertation avec les acteurs situés proches des ports pour mieux réussir leur intégration sociétale et écologique.
- en option mais utile, l'offre que peut faire la SNCF aux GPM en France pour faciliter leur interconnexion à leur internant.



- **Complémentarité des énergies**

Intervention de Philippe LEPAGE – Administrateur ENGIE et ELENGY

- Veiller à ne pas opposer les énergies mais à œuvrer en faveur d'un mix énergétique efficace et rentable en termes d'investissements. Les énergéticiens et leurs partenaires publics et privés doivent veiller à s'entraider et à intégrer dans leur schéma un souci de rentabilité pour tous.

Intervention de Bernard

- Problématique « déjà posée » pour les ports du North Range « qui ont un temps d'avance »
- Les ports de l'Adriatique doivent impérativement mutualiser leurs énergies. Besoins en apports ponctuels avec une énergie verte fabriquée localement.

Intervention de Mathieu STORTZ – Directeur des terminaux méthaniers

- Nécessité de passer par toutes les étapes (« ne pas sauter des briques »). ELENGY ne prétend pas que le gaz naturel sera la seule et unique solution pour les années à venir. Ex. avec l'hydrogène sur les navires de grande taille (une technologie qu'on ne maîtrise pas aujourd'hui mais qui le sera peut-être demain).
- ELENGY considère qu'un terminal doit savoir tout faire demain pour répondre à l'ensemble des besoins. Cf. Travail en cours sur le BioGNL (Nb. Le GNL traite environ 25% de la problématique CO2 et 80% environ des particules fines - sauf Nox) et l'hydrogène.
- Toutes les bonnes pratiques sont à valoriser (équiper des navires existants à l'électrique est pertinent mais il ne faut pas oublier que ça ne sert que lorsque le navire est à quai).

- **Gestion des sédiments de dragage**

Intervention de Bernard

- Une question capitale dont on parle pourtant très peu.
- Tout grand port a l’obligation de réaliser ces opérations.
- Un sujet à développer lors du prochain forum (automne).

Intervention de Quentin HENRY

- EX. Initiative ARTESA en Bretagne = réflexion autour d’une économie portuaire circulaire qui inclut le recyclage des sédiments de dragage (réemploi pour création de matériaux de construction notamment).

- **Collaboration avec les centres de recherche universitaire**

Intervention de Bernard

- Les centres de recherche ont un rôle clef à jouer dans le travail de renforcement de la connexion des ports avec leur environnement local. Ex. du partenariat en cours avec l’université d’Aix-Marseille sur la numérisation.

- **Connexion ville/port**

Intervention de Béatrice ALIPHAT

- Importance de travailler sur les liaisons modales pour donner vie au projet de « cœur de ville relié à la mer » évoqué lors de la 1^{ère} table ronde TR1.
- Ex. des quais de Bordeaux
- Nécessité de réintégrer les ports industriels.
- Travailler à la requalification de friches industrielles plutôt qu’au développement de nouvelles implantations. Travailler à la modernisation/valorisation et à la mise en accessibilité de ces friches (cf. logique de retournement des stigmates).

Intervention de Bernard

- Ex. d’Oslo qui a repoussé la partie industrielle en marge de la ville et a gardé la partie croisière à l’intérieur, en connectant tous les lieux possibles entre la ville et le port de commerce.
- Recherche d’un « mix urbain et technique » qui fait écho aux propos d’Hervé Martel sur la protection de la biodiversité présente à l’ouest + rapprochement de la ville.
- Le Conseil de façade doit s’emparer de cette question des connexions entre la ville port et son hinterland. Développer des « connexions douces et industrielles » qui peuvent être notamment des connexions ferroviaires. Veiller sur ce point à associer la SNCF au tour de table.

- **Concertation locale**

Intervention de Béatrice Aliphath

- Appropriation des habitants comme enjeu majeur (ex. ampleur des contestations sur projets éoliens)

Intervention Bernard

- Nécessité de se rapprocher des utilisateurs des ports et de leurs voisins pour que la concertation prenne le pas dans la construction des projets à venir



Intervention de Jean-Baptiste DAVID - CCI Aix-Marseille-Provence

- Ex. « Charte ville-port » qui s’applique sur le bassin Est du port de Marseille-Fos
- Logique de « partage des enjeux » à privilégier (vs recherche d’une « convergence de points de vue » difficile à atteindre)

- **Eau**

Intervention de Fabrice MAZOUNI - Directeur du Syndicat de l’eau du Dunkerquois

- Ex. du développement de l’économie circulaire de l’usage de l’eau à Dunkerque pour éviter que les ports ne consomment de l’eau potable et faire en sorte que les eaux utilisées par les uns puissent être réutilisées par les autres. Même logique que pour la réutilisation des matières. Une prise de conscience récente sur cette question de la réutilisation de l’eau. Mise en place de traitements adaptés



- **Mutualisation des bonnes pratiques**

Intervention de Bernard

- Les GPM sont ceux qui concentrent le + d’impacts sur l’environnement. Intérêt à coopérer sur ces questions (5 GPM en France), par l’intermédiaire des Conseils maritimes de façade notamment.

Intervention de Mathieu STORTZ - Directeur des terminaux méthaniers

- Nécessité de capitaliser/valoriser les innovations en France. Cf partenariat engagé par le terminal méthanier avec une start up sur les rejets de chlore. Une innovation transposable sur d’autres rejets.

- **Décroissance**

Intervention de Mathieu STORTZ

- Ne pas penser en termes de décroissance mais privilégier une réflexion autour des transferts de technologie. Parler de « substitution », d’« évolution ».
- Une décroissance « naturelle » sur certaines industries (ex. pétrochimie) liée à leurs impacts ou au marché.
- Parler « transformation » et « innovation ».

- Porter une réflexion sur ce qui est réellement utile et essentiel pour notre économie de demain. = une manière d’allier croissance et décroissance.

Atelier Ports de plaisance

Président **Marc Frilet** – Administrateur de V2E

Assistante technique **Marie Mondoloni**

Introduction (Marc)

- Un **sujet vaste** qui interpelle largement avec :
 - **un nombre croissant d’acteurs engagés sur ces questions**, parmi lesquels une frange de plaisanciers très active (ex. « Charte du plaisancier » et autres chartes) à l’image de V2E qui mène un travail de sensibilisation aux comportements éco-responsables dans les ports comme en navigation (cf. référentiel « éco-régates »).
 - **une réglementation qui évolue dans le bon sens** (pavillons bleus², récupération des eaux grises et noires, entretien et dépollution des plans d’eaux, initiatives autour de la limitation de l’empreinte carbone, de l’énergie verte dans les ports de la plaisance, de la biodiversité).
- Nécessité cependant d’aller **plus loin et plus vite ensemble**. Un devoir envers les générations futures !
- **3 familles de sujets** autour des enjeux énergétiques et écologiques ont été identifiées dans le cadre de la préparation de cet atelier :
 1. Programmation et construction des ports de plaisance
 2. Gestion des ports de plaisance
 3. Comportement des plaisanciers et type de bateaux stationnés dans les ports
- **Avec 2 perspectives plus larges** : réaliser un inventaire des enjeux et questionnements et parvenir à dégager des pistes de solutions. Cet atelier sera ensuite prolongé par un questionnaire envoyé à chacun des participants en accompagnement du compte-rendu. Le tout servira à la préparation d’un colloque qui sera organisé par V2E à la rentrée sur ces sujets.

- **Biodiversité**

Intervention de Véronique TOURREL CLEMENT (Déléguée générale de l’organisme professionnel des ports de plaisance)

- Si la démarche de certification « Ports propres actifs en biodiversité » reste récente, la biodiversité n’est pas pour autant un sujet timide dans les ports de plaisance. Un sujet sur lequel les ports se veulent proactifs (*en réaction aux propos introductifs*).

² Remarque : référence critiquée ensuite par Véronique TOURREL-CLEMENT pour qui « *l’adéquation des ports de plaisance avec des labels type pavillon bleu reste encore à prouver* ».

- Présence également de tout un réseau d’associations d’éducation à l’environnement (ex. « Réseau mer ») intervenant dans des campagnes spécifiques pour la sensibilisation des plaisanciers (ex. campagne « éco-gestes »). Existence de nombreux dispositifs pour informer les plaisanciers.
- Une problématique de « sur-sollicitation » qui se pose aujourd’hui pour la Fédération. Ex. d’une association qui organise chaque année au mois de mai un tour des ports de la Côte d’Azur en bateau pour mener des actions de sensibilisation. Or, une période estivale peu adaptée à ce type d’action à destination des plaisanciers. Lancement d’une étude en lien avec l’Office français de la biodiversité pour travailler sur la question du maintien de pratiques du mouillage dans la posidonie zone pourtant interdite). Travail en lien avec des spécialistes de la psychologie sociale. Bref, il faut faire en sorte de « *communiquer moins mais de communiquer mieux !* ».

Intervention de Renaud REYNES

- Un enjeu également sur la connaissance de la biodiversité présente dans les espaces portuaires (qu’on ne connaît pas toujours très bien). « *Il faut bien savoir ce que l’on a sous la coque pour agir en conséquence !* »

- **Rénovation des infrastructures**

Intervention de Véronique TOURREL CLEMENT (Déléguée générale de l’organisme professionnel des ports de plaisance)

- De nombreuses rénovations en cours ou à venir dans les ports. Celles-ci incluront bien évidemment les paramètres environnementaux (cf. obligation pour les ports d’être protecteurs de l’environnement rappelée en plénière). Une condition indispensable pour que « *l’envie de naviguer soit là* ».

- **Transition numérique**

Question de Marjorie HAGOBIAN (Ministère de la transition écologique – Organisation du Congrès mondial de la nature de l’IUCN qui se tiendra à Marseille au mois de septembre)

- Quels exemples d’application numérique à destination des plaisanciers ?

Réponse intervenant

- Regarder ce qui est fait actuellement sur le port de Sète avec FALCO (start up incubée par l’INRIA) dans le cadre du projet « Psamides » = développement d’application type « ports connectés » pour améliorer la sécurité des plaisanciers (détection d’avaries lorsque les bateaux sont au ponton) + transmission d’informations aux gestionnaires de ports concernant les navires présents. L’idée est également de pouvoir disposer dans le futur d’informations relatives aux consommations d’énergie ou aux activités. Déploiement également dans d’autres ports en Méditerranée et en Atlantique.

Intervention de Véronique TOURREL CLEMENT (Déléguée générale de l’organisme professionnel des ports de plaisance)

- Présence et développement en PACA de « NAUTICSPOT » qui propose des applications numériques pour les ports de plaisance (vie au port, information sur les événements, connexions sur les fluides, l’environnement, la sécurité, les incendies, l’accueil ou les vols de bateaux dans les ports etc.).

- Existence par ailleurs d’autres applications pouvant intéresser les plaisanciers, à l’image de « DONIA » qui est développée en partenariat avec l’Etat et l’Agence de l’eau et permet aux plaisanciers d’avoir des informations sur le mouillage de leur bateau. De nombreux autres exemples d’applications développées par des start-ups, comme « NAVILY », une application coopérative qui permet d’avoir des informations sur les meilleurs mouillages.
- Des applications qui sont actuellement utilisées mais ne pas oublier que l’âge majoritaire des plaisanciers (une étude conduite récemment l’a encore démontré) est de 61 – 70 ans, une génération qui n’est pas nécessairement hyper connectée (un enjeu générationnel donc). Trouver également des moyens de faire passer l’information par d’autres canaux (ex. écrans d’accueil dans les capitaineries, documentation papier, etc.).

Question de Marjorie HAGOBIAN (Ministère de la transition écologique – Organisation du Congrès mondial de la nature de l’IUCN qui se tiendra à Marseille au mois de septembre)

- Que peut-on dire de l’état des besoins actuels en communication ? Quels manques constatés ?

Intervention de Véronique TOURREL CLEMENT (Déléguée générale de l’organisme professionnel des ports de plaisance)

- Intégration de modules de communication (dans le cadre des deux certification « Ports propres ») permettant de développer la communication entre le personnel de bord et les plaisanciers. Ne pas oublier que par-delà la technologie, l’humain reste important dans un port. La Fédération est très engagée dans la vie du port et demeure donc très mobilisée sur cette question « humaine » et plus spécifiquement sur la formation du personnel de bord à la communication avec les plaisanciers.

- **Mobilisation des jeunes générations**

Intervention de Marc

- Les résultats de l’enquête qui a été menée a montré l’intérêt porté par l’application de ces questions environnementales sur le terrain de la plaisance.

- Parmi les questions qu’ils posent :
 - Pourquoi la plupart des ports se présentent-ils aujourd’hui comme des ports « parkings » plutôt que comme des espaces facilitant la navigation d’un port à l’autre ? Pourquoi permet-on de rester 10 ans dans un port et de n’en sortir que très peu ?
 - Quelle est l’empreinte carbone globale d’un port de plaisance aujourd’hui ? Que ce soit au niveau de sa construction, de son exploitation ou de ses utilisateurs ? A-t-on des analyses ?
 - Quelle est l’empreinte carbone générée par l’ensemble des bateaux arrimés dans un port de plaisance ? Utilise-t-on de l’énergie verte ? Quelle consommation énergétique totale ?
 - Comment fait-on la chasse aux bateaux non-utilisés (avec en sous-jacent la question de la pertinence de nouvelles constructions - vs meilleure gestion) ? Quels mécanismes de suivi sur ces sujets ?
 - Quelle empreinte carbone individuelle pour un bateau à travers son utilisation ? Faut-il limiter comme on commence à le faire pour les voitures la puissance des bateaux ? Comment aller vers une énergie décarbonée pour les moteurs des bateaux ?
 - Quid au niveau de la construction des bateaux ? Faut-il privilégier une logique de rapport qualité/prix favorable au plastique ou se diriger au contraire vers les filières bois ? Quelle économie circulaire pour la réparation et l’entretien ?
 - Quel type de tourisme souhaite-t-on développer dans les ports de plaisance ? Statique ? Dynamique ?
 - La plaisance ne doit-elle pas être le fer de lance de l’environnement ?

Intervention de Florence MORETTI (Présidente-fondatrice de l’association Odysée Méditerranée pour l’environnement née en décembre 2020).

- Présentation de son association qui a pour objectif de porter des témoignages de jeunes sensibilisés à ces enjeux environnementaux, l’idée étant que ces jeunes puissent ensuite et à travers leurs témoignages sensibiliser d’autres de leurs congénères (futurs plaisanciers). Parier sur la jeunesse ! Des acteurs clés dans cette stratégie d’amélioration de la communication.

Intervention de Marc

- Mise en place du référentiel « éco-régate » qui comporte 50 critères visant à faire en sorte que tous les équipages soient des équipages qui respectent l’environnement.
- Réfléchir également (face aux difficultés d’acquisition d’un bateau pour les jeunes notamment) aux formes d’utilisation collective. Cf. implications des scouts marins aujourd’hui !

Intervention de Véronique TOURREL CLEMENT

- La sensibilisation des jeunes sur l’environnement doit être un travail quotidien dans les ports et associations partenaires. Un enjeu également économique très fort puisque les jeunes sont une cible importante (plusieurs études ont montré que les gens arrêtent souvent la plaisance vers 75-80 ans). Or on voit arriver de nouveaux modes de consommation (un bateau pour plusieurs plaisanciers, location de bateaux, etc.). Un ciblage de communication à mener aussi sur les plateformes de location de bateaux pour s’adresser à ces nouveaux publics qui ne sont pas toujours les plus aguerris aux bonnes pratiques.
- L’Union et la Fédération des ports de plaisance souhaite ardemment que les bateaux bougent et circulent. Un contexte réglementaire qui demeure néanmoins contraignant sur ce point (aucune obligation à circuler). Des positionnements stratégiques et politiques à adopter. Des choix possibles qui ne se situent pas nécessairement à un niveau technique mais à un niveau stratégique et politique.

Intervention de Margot COESNON (Chef de projet GCFT et Déléguée du Parlement mondial des jeunes pour l’eau)

- Plus on communique et on sensibilise jeune, plus on est impacté par ce qu’on (nous) dit ! Interpeller les jeunes sur l’intérêt que comportent les posidonies en tant que véritables puits carbone et producteurs d’oxygène doit se faire dès le plus jeune âge. Nécessité d’encourager les jeunes à s’engager pour leur préservation.
- Beaucoup de jeunes portent des projets et ont envie d’agir. Reste que très peu de ces projets sont réellement menés à terme, que ce soit par manque de temps (priorité accordée aux études), de moyens, d’isolement dans l’action etc. Il est donc essentiel d’encourager les jeunes dans leurs projets et de faire en sorte que ces projets militants puissent être intégrés dans leurs projets professionnels ou personnels !

Intervention de Renaud REYNES

- Ce qu’on entend aujourd’hui sur la biodiversité et la responsabilisation du milieu marin et des ports est l’écho direct de l’action initiée il y a une quinzaine d’années sur la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises. Miser sur les jeunes ! Ce sont eux qui poussent les initiatives en entreprise...

Les présentations des intervenants

Georges Seimandi

Président-fondateur des Voiles de l’Énergie et de l’Environnement

Georges SEIMANDI a créé l’Association Les Voiles de l’Énergie et de l’Environnement fin 2017. V2E vise à créer un nouvel espace de dialogue rassemblant le monde de l’énergie et de l’environnement, et est fondé sur les valeurs de la voile afin que la France, grand pays maritime, contribue à promouvoir les objectifs de développement durable en s’appuyant sur la culture environnementale de la voile locale, les acteurs concernés du monde de l’énergie et la volonté marseillaise de devenir un pôle d’excellence en la matière.



Philippe Zichert

Elu de la Chambre des Commerces et de l’Industrie Aix-Marseille-Provence

Philippe ZICHERT est directeur administratif et financier, membre du directoire de Ceresine depuis 2003 (groupe SER Italie, ex-Baerlocher), une PMI Marseillaise de la Chimie qui produit des cires naturelles et artificielles destinées essentiellement au secteur de la cosmétique. (43 personnes - chiffre d’affaires compris entre 19 et 20 millions d’euros). Auparavant, il a débuté sa carrière en 1997 en tant qu’auditeur financier chez PricewaterhouseCoopers (Genève-Suisse). Il a ensuite occupé le poste de directeur administratif et financier d’Excelis et le poste d’analyste financier, Depuis novembre 2016, il est membre élu de la chambre de commerce et d’industrie Marseille Provence (CCIMP) et président de la commission des finances. Il est également membre élu de la chambre régionale de commerce et d’industrie Provence-Alpes-Côte d’Azur. Depuis mars 2019, est Président de « Via Marseille Fos », l’association de promotion de la place portuaire (fondée par la CCIMP, le Grand Port Maritime de Marseille et l’Union Maritime et Fluviale). Il est membre du bureau et trésorier de France Chimie Méditerranée, Administrateur depuis 2015. Enfin, il enseigne depuis 2001 en tant que professeur agrégé de finance au Baccalauréat en sciences appliquées (B.Sc.A.) - Sciences comptables et financières



Béatrice Aliphath

Présidente de la commission permanente du Conseil Maritime de façade méditerranéenne, conseillère régionale

Placée sous la présidence du Préfet Maritime et du Préfet de Région, cette institution d’Etat, (qui intègre les régions Sud, Corse et Occitanie). Regroupe près de 80 membres répartis en cinq collèges (Etat, collectivités locales, associations, représentants des activités professionnelles du littoral et de la mer, représentant des salariés d’entreprises ayant un lien avec la mer ou le littoral).

Elle a pour but d’émettre des recommandations en matière d’aménagement, de protection et de mise en valeur du littoral et de la mer. Il existe 4 instances de ce type en France, leur objectif commun étant de favoriser la concertation entre les différents acteurs du monde maritime à l’échelle des façades et d’orienter en conséquence les politiques nationales et européennes qui s’y rapportent.



Conseillère régionale, Béatrice ALIPHAT assure également la présidence de la Commission permanente du CMFM

Véronique TOURREL CLEMENT

Déléguée générale de l’Union des ports de plaisance PACA – Monaco

<https://upaca.com/upaca/equipe/>

Véronique est ingénieure de l’environnement et spécialisée sur les enjeux des ports de plaisance et du nautisme. Elle est déléguée de l’UPACA depuis 2003, mais aussi experte de ports de plaisance pour l’AFNOR (Agence Française de Normalisation) et le CEN (Comité Européen de Normalisation), ainsi que vice-Présidente de la commission « Nautisme et Plaisance » de l’Assemblée Maritime pour la Croissance Régionale et l’Environnement (AMCRE) de la Région Sud.

Dans le cadre de ces activités, elle accompagne et travaille au développement de la certification de ports propres et protecteurs de la biodiversité. Elle a notamment été l’auteur de la certification européenne AFNOR « Ports Propres » ou CWA Clean Harbour Guidelines, co-auteur de la Norme ISO 13 687 « Qualité d’accueil dans les ports de plaisance » et co-auteur Norme Afnor « Ports Propres actifs en biodiversité ».

Véronique est aussi Chevalier de l’Ordre du Mérite Maritime

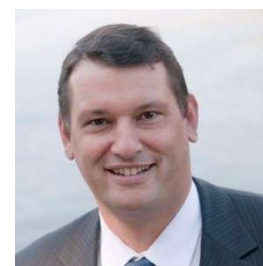


Hervé Martel

Président du directoire du Grand Port Maritime de Marseille

Hervé Martel, ingénieur en chef des ponts et chaussées, DEA en économie des transports, est devenu Président du directoire du GPM de Marseille et Président de l’Union des Ports de France.

Hervé a débuté sa carrière au Port de la Réunion en 1989. De 2001 à 2004, il occupe le poste de directeur de l'agence portuaire Seine-Amont au Port autonome de Paris et chef de l'arrondissement pour le Service Navigation de la Seine. Il rejoint ensuite, en 2004, la Direction Départementale de l'Équipement de Seine-et-Marne en tant que directeur adjoint chargé des infrastructures de transport. De 2006 à 2007, il exerce la fonction de sous-directeur des transports maritimes et fluviaux avant de rejoindre le cabinet du Ministre d'Etat comme conseiller technique en charge des ports et des transports maritimes et de l'aviation civile. Il s'est notamment occupé de la réforme des ports maritimes. En 2009, il a été nommé directeur général du Port autonome de Paris, dont il a définis et mis en œuvre sa politique générale.



Cédric Boissier

Directeur Régional d’Enedis Provence Alpes du Sud et représentant d’Enedis en Région PACA

- Enedis en région PACA est le gestionnaire du réseau public de distribution. Entreprise de service public, Enedis emploie sur la région plus de 3000 personnes au service de 3, 5 millions de clients. Elle développe, exploite, modernise et entretient 92 000 kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (380 et 20 000 Volts) et gère les données associées.
- Enedis réalise les raccordements des clients et notamment le raccordement au réseau électrique des énergies renouvelables, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques.



L’entreprise est responsable de la continuité et de la qualité de la distribution d’électricité ainsi que l’accès au réseau sans discrimination.

· En tant qu’acteur public de proximité du système français au service de la transition écologique, deux autres de nos enjeux forts sont la mobilité électrique et la proposition de services en proximité avec nos territoires. Nous avons en effet à cœur de travailler sur ces sujets avec tous les acteurs de la commune, de la métropole, jusqu’à la région.

Giuseppe Spotti,

Directeur Stratégie et Développement, Commercialisation d’Elengy

Giuseppe a débuté sa carrière en 1987 dans le domaine de l’Exploration-Production au sein du groupe ENI en Italie. En 1992, il rejoint la filiale d’ENI au Royaume Uni pour s’occuper du développement des actifs opérés en Mer du Nord. En 1997, il intègre le groupe IFP en qualité de Project Manager chargé de développer l’activité de consulting dédié à l’amélioration de la production pétrolière, basé à Maracaibo, Venezuela. Giuseppe entre dans le groupe Engie début 2001 au sein de la direction E&P de Gaz de France à Paris. Après 4 ans à Londres en tant qu’Asset Manager des actifs opérés par le groupe en Mer du Nord, il intègre les activités de négoce GNL à Paris en 2006. Il sera nommé, en 2010, Senior VP chargé de la gestion de contrats d’approvisionnement GNL du groupe.



En 2012 il prend en charge la direction des approvisionnements gaz pour la région Europe du sud et, en 2016, prend la responsabilité de la gestion du portefeuille européen de capacités gaz d’Engie.

Il est Directeur Stratégie et Développement, Commercialisation d’Elengy depuis septembre 2018.

Mathieu Stortz

Directeur des terminaux méthaniers de Fos-sur-Mer

Titulaire d’un Executive Master of Business and Administration HEC, Mathieu Stortz débute sa carrière en 1997 tant qu’ingénieur bureau étude et travaux au sein de plusieurs entreprises comme ABB ou Rhône Poulenc. C’est en 1999 que Mathieu Stortz intègre les infrastructures électriques et gazières : il entre chez EDF GDF SERVICES des Ardennes où il occupe le poste d’ingénieur qualité et consultant en organisation. Au sein de la même structure, il devient chef d’agence exploitation gaz en 2001. Poste qu’il occupera également chez EGD Lorraine Trois Frontières.



En 2006, il entre chez GRDF. Il y occupera les postes de chargé de projet RH et SI en 2006, chef de projet national réorganisation/professionnalisme en 2008, adjoint directeur exploitation Ile-de-France Est en 2009. Toujours chez GRDF, Mathieu Stortz accède à la fonction de chef de cabinet du directeur général en 2013. Il quitte GRDF en 2016 pour intégrer Elengy où il occupe la fonction de directeur des terminaux méthanier de Fos-sur-Mer, depuis 2016. Très engagé localement dans la région de Marseille et dans le secteur du GNL, au-delà de la sphère professionnelle, Mathieu Stortz est vice-président de l’association PIICTO et trésorier du GMIF (UPE13) depuis 2016 et devient également vice-président du Conseil de Développement du Grand Port Maritime de Marseille en 2019.

Jean-Christophe Baroin

Directeur du développement territorial EDF pour les Pyrénées Orientales, spécialiste du partenariat avec les ports de plaisance et de commerce

Une carrière très diversifiée au sein du groupe EDF en France et à l’international (Argentine et Brésil) avec une expérience de DG dans une entreprise privée en Espagne.

Actuellement directeur du développement Territorial dans les Pyrénées Orientales travaillant sur de nombreux projets qu’ils soient en montagne comme avec les ports.

Passionné par la mer, à l’origine de la convention entre la Fédération des Ports de Plaisance et EDF JC BAROIN travaille à développer sur les solutions pour développer le port de demain.



Jean-Philippe BONNET

Délégué en région Méditerranée du Réseau de Transport d’Electricité.

RTE exploite le réseau électrique national à haute et très haute tension pour garantir, à chaque instant, la sécurité d’approvisionnement en électricité. RTE est également en charge du développement de ce réseau pour accompagner les évolutions de la consommation et de la production d’électricité. A cet égard, le raccordement des énergies marines, et plus particulièrement de l’éolien flottant pour la Méditerranée, constitue un enjeu majeur des années à venir. Dès l’été 2021, RTE assurera, aux côtés de l’Etat, le rôle de co-maître d’ouvrage dans le cadre du débat public portant sur l’implantation de deux grands parcs éoliens flottants en Méditerranée



Audience et manifestations d’intérêts

Les inscriptions ont été opérées via Eventbrite, et la manifestation était également annoncée sur Facebook, LinkedIn et Twitter.

171 participants se sont inscrits sur **Eventbrite**.

L’événement a également été actif sur **Facebook** et **LinkedIn**.

Facebook

<https://www.facebook.com/events/753679348649362>

LinkedIn

<https://www.linkedin.com/events/6785925419657900032/>

Les ports du 21^{ème} siècle seront écologiques ou ne seront pas ?

VOILES DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT
4^{ème} édition
21 mai 2021
10h00 à 12h00
webinaire

<https://www.v2e.eu/> - voilesv2e@gmail.com

21

VENDREDI 21 MAI 2021 DE 19:00 UTC+11 À 21:00 UTC+11

4èmes rencontres V2E - Les Ports, l’Energie et l’Environnement
Évènement en ligne

À propos Discussion Inviter Modifier

Statistiques	
Ces 7 derniers jours : 19 mai - 26 mai	
Personnes touchées	Réponses
950 +359 7 derniers jours	36 +10 7 derniers jours
Audience	Clics sur les bil...
Hommes 45-54 13 % de la couvertur...	6 +3 7 derniers jours

Détails: 2 h, 36 personnes ont répondu, Évènement de Green Cross France et Territoires, Évènement en ligne, Vendredi 21 mai 2021 de 19:00 UTC+11 à 21:00 UTC+11, Prix : Gratuit, Public - Tout le monde (avec ou sans compte Facebook).

4^{ème} édition des Rencontres des Voiles de l’Energie et de l’Environnement - les ports, l’énergie et l’environnement
Ports-es ouverts-es sur le monde, plates-formes industrielles, ...
Afficher la suite

Event ended

Webinaire V2E – Les Ports et l’Energie, les Ports et l’Environnement
Event by Voiles de l’énergie et de l’environnement

Online
May 21, 2021, 7:00 PM - 9:00 PM (your local time)

99+ Georges Seimandi, Philippe Zichert and 139 other attendees

Share More

Home Details Attendees

Event chat: Start a conversation in this event (Photo, Video, Poll)

Rencontre : Webinaire V2E – Les Ports et...
10 people
Join chat

Ask a question: To ask a question, tag organizers, speakers, or other attendees. Ask in a post

Nicolas Imbert, Executive Director at Green Cross France et Territoires
Nous commençons dans 90 minutes. Et vous pouvez d'ores et déjà contribuer via le questionnaire: <https://bit.ly/V2EPorts>

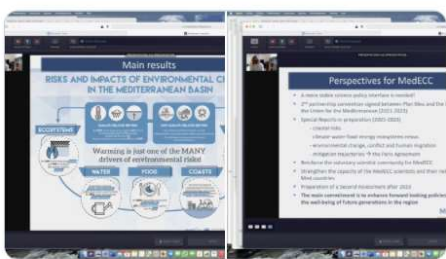
Questionnaire - recueil de vos idées et contributions

Concernant Twitter, un fil de discussion a été ouvert via le hashtag #V2ePorts, et a donné lieu à différentes interventions et reprises, nous en reproduisons ici quelques-unes

V2E Régate a retweeté

Catherine Chabaud @CathChabaud · 9 avr.

La Méditerranée l'un des principaux points chauds de la 🌍 Le rapport du @medecc présenté devant l'ass parlementaire de @UfMSecretariat doit engager l'UE à agir et coopérer là encore plus vite qu'ailleurs #MéditerranéeExemplaire2030 @joelguiot @wolfgangcramer @ArnaultGraves



Sylvie Brunet et 4 autres personnes

14 retweets, 25 likes

V2E Régate @RegateV2E · 7 avr.

@RegateV2E organise le 21 mai 2021 matin un webinaire "Ports et Energies, ports et Environnement". Avec nos partenaires @RTE_med @Elengy @EDF_RegionSud @enedis_coteazur @enedis_prov_alp

4 retweets, 2 likes

V2E Régate @RegateV2E · 20 avr.

'Les ports du 21eme siècle seront écolos ou ne seront pas ?'. SAVE THE DATE 21 mai à 10h00 pour en débattre avec @CCLAMP @GCFT #GPM @AliphatBeatrice de @MaRegionSud ... et des engagements et solutions de @RTE_med @Elengy @enedis_coteazur @EDF_RegionSud

9 retweets, 8 likes

V2E Régate @RegateV2E · 18 avr.

De l'eau douce à l'eau salée @EDF_RegionSud apporte aussi des solutions pour accélérer la #transitionnergetique dans les ports de plaisance de @MaRegionSud; rdv au webinaire @RegateV2E le 21 mai à 10h00 'Les Ports du 21eme siècle seront écolo ou ne seront pas ?'

Frédéric BUSIN @FREDERICBUSIN · 23 mars

Merci aux salariés de l'hydraulique @EDFCotedazur et @Durance_Verdon qui rendent possible cette #transitionnergetique au quotidien 💧

#JourneeMondialeDeLeau twitter.com/EDF_RegionSud/...

3 retweets, 9 likes

V2E Régate @RegateV2E · 18 avr.

@RTE_med acteur de la #transitionnergetique dans les ports... rdv au webinaire @RegateV2E le 21 mai à 10h00 'Les Ports du 21eme siècle seront écolo ou ne seront pas ?'

RTE en Méditerranée @RTE_med · 6 avr.

[📰] #CommuniqueDePresse] @rte_france et @EFGlgolfedulion signent le contrat avec le fournisseur et l'installateur des câbles du futur parc #éolien en #Occitanie

Plus d'informations 📄 rte-france.com/actualites/rte...

#transitionnergetique
Afficher cette discussion

1 like

V2E Régate @RegateV2E · 18 avr.

@enedis_prov_alp apporte des solutions pour accélérer la #transitionnergetique dans les ports... pour en parler rdv au webinaire @RegateV2E le 21 mai à 10h00 'Les Ports du 21eme siècle seront écolo ou ne seront pas ?'

V2E Régate @RegateV2E · 21 mai
 Pour @AliphatBeatrice 'les ports sont des passerelles entre le monde maritime et la vie locale' #v2eport @MaRegionSud @_GCFT

V2E Régate @RegateV2E · 21 mai
 @zichert_ph @CCI_AMP confirme dès le début que 'Les ports et entreprises qui ne seront pas écologiques sortiront du jeu, twitter.com/RegateV2E/stat...

V2E Régate @RegateV2E · 21 mai
 @zichert_ph @CCI_AMP confirme dès le début que 'Les ports et entreprises qui ne seront pas écologiques sortiront du jeu.

V2E Régate @RegateV2E · 21 mai
 C'est à 10h00 avec @AliphatBeatrice Véronique TOURREL-CLEMENT #UPACA @enedis_prov_alp @RTE_med @EDF_RegionSud @Elengy Hervé Martel #GPMM @_GCFT @MaRegionSud @departement13 twitter.com/_GCFT/status/1...

V2E Régate @RegateV2E · 21 mai
 L'enjeu écologique sur les ports est de moins en moins vécu comme une contrainte et de plus en plus comme une opportunité. un élément stratégique à part entière dixit #GPMM Hervé MARTEL @Elengy @enedis_prov_alp @EDF_RegionSud @RTE_med

V2E Régate @RegateV2E · 21 mai
 'Le port vert de l'économie bleue' le slogan qui porte la stratégie de #GPMM par Hervé MARTEL Pdt du Directoire #v2eport twitter.com/RegateV2E/stat...

V2E Régate @RegateV2E · 21 mai
 #GPMM est GNLready pour les navires qui ont choisi le GNL pour réduire leurs émissions polluantes, comme l'a fait @cmacgm @Elengy @EDF_RegionSud @enedis_prov_alp @RTE_med @_GCFT

V2E Régate @RegateV2E · 21 mai
 'Le port vert de l'économie bleue' le slogan qui porte la stratégie de #GPMM par Hervé MARTEL Pdt du Directoire #v2eport twitter.com/RegateV2E/stat...

V2E Régate @RegateV2E · 21 mai
 #GPMM dans les tous 1ers ports du monde pour les branchements à quai pour les navires #GPMM @enedis_prov_alp @RTE_med @Elengy @EDF_RegionSud @gctf

V2E Régate @RegateV2E · 21 mai
 'Le port vert de l'économie bleue' le slogan qui porte la stratégie de #GPMM par Hervé MARTEL Pdt du Directoire #v2eport twitter.com/RegateV2E/stat...

GCFrance&Territoires @_GCFT · 21 mai
 #V2E21 mai c'est aujourd'hui 21 mai à 10h @RegateV2E Ports et environnement, ports et énergie -

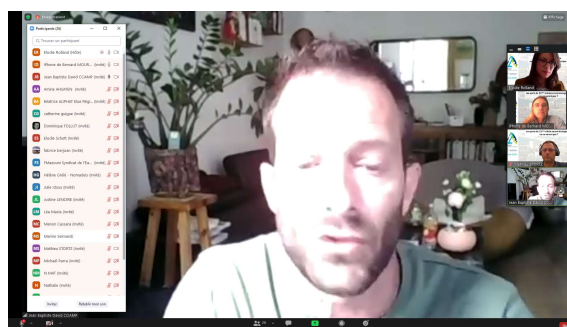
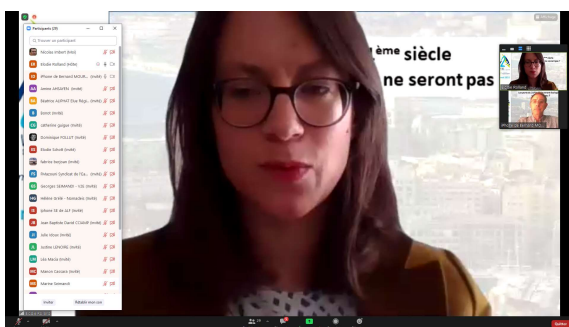
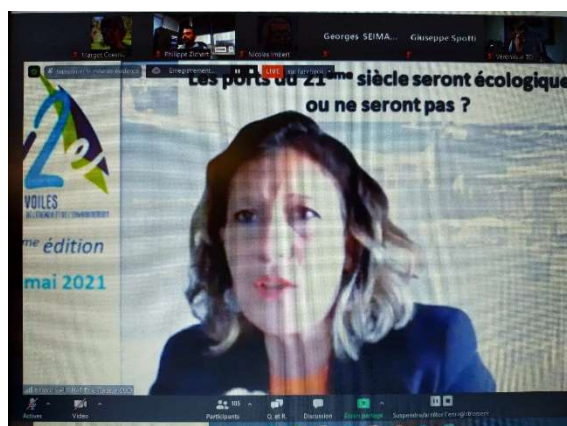
Les ports du 21^{ème} siècle seront écologiques ou ne seront pas ?

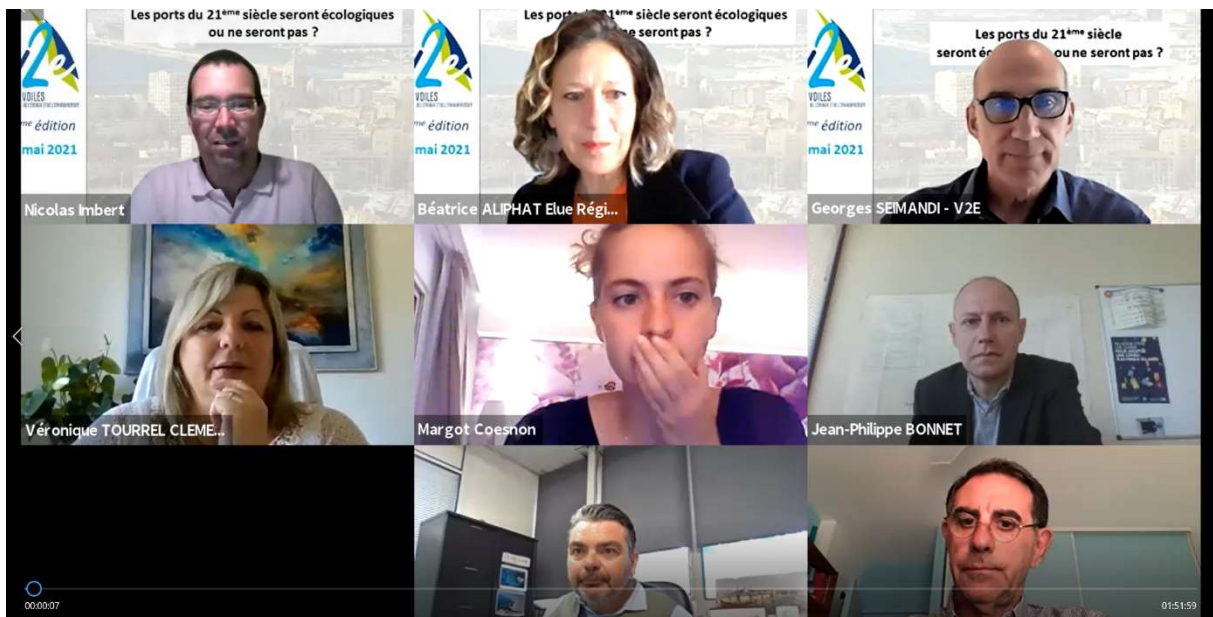
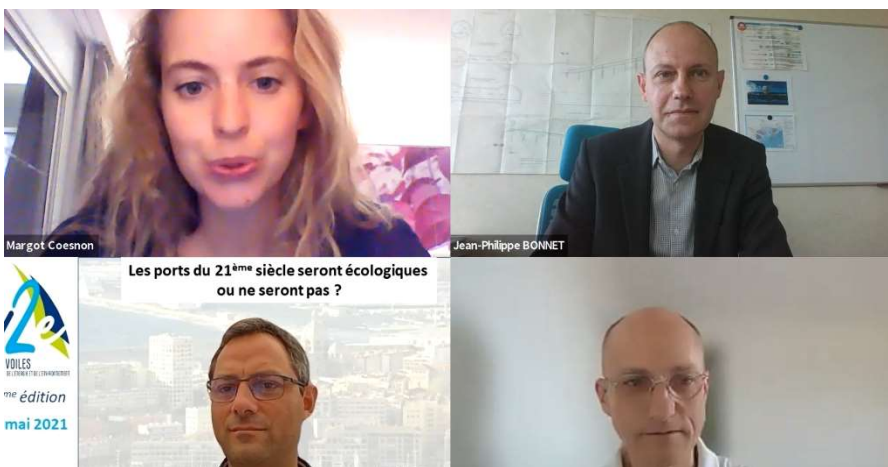
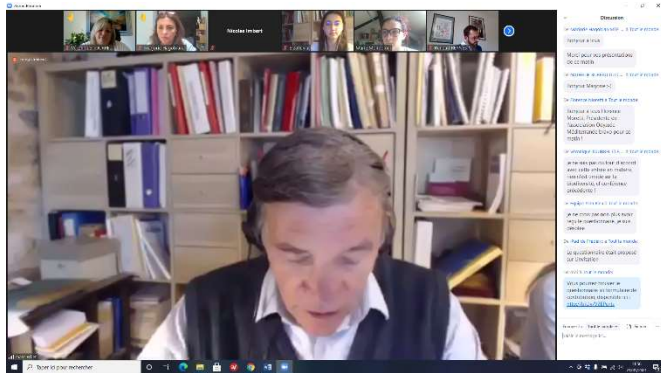
4^{ème} édition
 21 mai 2021
 10h00 à 12h00
 webinaire

4èmes rencontres V2E - Les Ports, l'Energie et l'Environnement
 4ème édition des Rencontres des Voiles de l'Energie et de l'Environnement - les ports, l'énergie et l'environnement
 eventbrite.fr

Photos et illustrations

Quelques copies d’écran prises lors du webinaire





Contacts pour la réalisation des travaux :

- Margot Coesnon, chef de projet : margot.coesnon@gcft.fr
- Nicolas Imbert, directeur exécutif GCFT: Nicolas.imbert@gcft.fr
- Georges Seimandi, Président de V2E, voilesv2e@gmail.com

Green Cross France et Territoires

19 rue de Miromesnil, 75 008 Paris, France

Green Cross France et Territoires est présente sur les réseaux sociaux [Facebook](#), [twitter](#) et [LinkedIn](#).

*Soutenir Green Cross - <http://gcft.fr/WP/soutenir> - Retrouvez nos **Clés pour AGIR** sur <http://www.desclespouragir.fr/>*